

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

Féminisation du football Question écrite n° 20895

## Texte de la question

M. Jean-Marie Fiévet attire l'attention de Mme la ministre des sports sur l'insertion de la gente féminine dans le sport. En France, on assiste à une réelle prise de conscience des inégalités et discriminations faites aux femmes, et de ce fait, de leurs conséquences sociales. Néanmoins, de nombreuses activités peinent à s'en débarrasser, le sport fait partie de celles où les stéréotypes de genre sont les plus présents. À l'heure où la coupe du monde de football féminin débute, il est nécessaire de revenir sur les inégalités de sexe dans le monde du football. En effet, selon la Fédération française de football, une infime minorité des licenciés en football sont des femmes, 160 000 joueuses seulement, sur un total de 2,2 millions de personnes. Ces faibles chiffres cachent de nombreuses inégalités. L'inégalité la plus notable est salariale, le salaire d'une footballeuse professionnelle en France oscille entre 1 500 et 4 000 euros en moyenne tandis que le salaire d'un joueur de football professionnel en France s'élève à 45 000 euros en moyenne par mois. La discrimination affecte non seulement leurs salaires, mais également leurs lieux de jeu et leurs fréquences, la manière dont elles s'entraînent, les traitements médicaux et les entraînements. Ainsi, en février 2018, les joueuses de Guingamp ont protesté par une grève afin de lutter contre le manque de moyens alloués à la section féminine. Cependant, La Fédération française de football tente de diversifier ses licenciés, elle veut débloquer la pratique du football chez les femmes, inciter les clubs à accepter davantage de filles mais également augmenter la visibilité des championnes. C'est pourquoi la coupe du monde de football féminin est retransmise sur des grandes chaînes. Aujourd'hui l'enjeu est de donner aux filles la possibilité de pratiquer le football dans le respect, sans craindre de se sentir illégitimes et donc de promouvoir des valeurs positives. Dès lors, il souhaiterait connaître les projets envisagés par le Gouvernement afin de répondre au mieux à cet objectif qui concerne l'acceptation des femmes dans le sport notamment au sein des professions sportives.

## Données clés

Auteur : M. Jean-Marie Fiévet

Circonscription : Deux-Sèvres (3e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 20895

Rubrique: Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports, jeux Olympiques et Paralympiques

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>25 juin 2019</u>, page 5787 Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)